

Résultats du concours de janvier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **85 (1958)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BIP ! BIP ! BIP !... HURRAH !

Du 14 février au 17 mars, la Grande revue annuelle locale et régionale verra accourir la grande foule au Théâtre municipal de Lausanne. Organisée par la « Copéa », coopérative de productions et d'échanges artistiques, ce spectacle promet d'être une réussite. Il est signé d'André Marcel, journaliste et revuiste de talent, avec Migy, André Talmès et Bèrier comme collaborateurs.

Jean Davan et Paul Mercey en seront les animateurs fantaisistes avec Philippe Soguel comme chanteur, et Irène Vidy, animatrice également connue. Mise en scène de Max Revol : chef d'orchestre, Aimé Courtioux. Costumes de Fost...

Rien que son titre : Bip ! Bip ! Bip !... Hurrah ! est déjà plein d'entrain !

(Voir notre annonce 4^e page couverture)

Logique infantine

Un jeune garçon, connu pour sa politesse, passe auprès d'un prêtre qui fait son instruction religieuse, sans le saluer. Celui-ci reproche, avec douceur, son manque de respect à son égard.

— *Eh ! monsieur le curé, répond l'enfant, vous avez dit ce matin, au catéchisme : « Hors de l'Eglise, point de salut ! »*

Hôtel-Restaurant des Alpes - Savigny

Chambres, eau courante

Tenabllie dào villhio dévesà

Fernand Galster, propriétaire
Téléphone 4 51 01

Résultats du concours de janvier

Plus de soixante envois : un record ! Mais, parmi les concurrents, il nous est apparu que peu étaient des « as » au jeu de carte...

En effet, c'est à la définition « Sérieuse menace pour la figure » que les fautes étaient les plus nombreuses. Au lieu d'« As » juste, comme on dit à « Echec et Mat », les « An » foisonnaient. Beaucoup d'« On » au lieu d'« Ov », en forme d'œuf. « Plissure » au lieu de « Blessure » (région accidentée).

Parmi les envois de présentations remarquables et détaillés, notons ceux de M. L. Jacard, à Lausanne : félicitations.

Merci à Mme Germaine Gétaz, pour son amabilité et pour l'intérêt qu'elle porte au *Conteur*. A M. Desplands pour les vœux qu'il décerne à notre ami Elophe.

M. Albert Chessex nous écrit : « Bravo pour une série de définitions » que les dictionnaires ignorent, mais qui sont pleines d'esprit et d'humour.

Et M. J. Marquis, instituteur à Mervelier, Jura, dans sa lettre d'envoi ajoute : « Eh bien ! ça continue ! Tant mieux ! On a au moins de quoi se triturer les méninges sans être obligé de feuilleter le Larousse et c'est précisément ce qui rend vos problèmes passionnants. M. Elophe, merci et cordial bonjour ! ».

On le voit nos « jeux de mots croisés » continuent à intéresser vivement nos fidèles abonnés. Qu'ils nous en fassent d'autres, c'est ce que la rédaction du *Conteur* souhaite afin d'assurer l'existence de notre chère revue folklorique romande.

Voici comment s'établit la liste des lauréats après tirage au sort :

- M. Nemo, Moudon.
- Mme Reuteler, La Source, Lausanne.
- M. Marc Fonjallaz, Pully.
- M. Oscar Duflon, Lausanne.
- M. Graf, Leysin.
- M. Henri Buffat, Lausanne.
- Mme Rose-Blanche Cornuz, Vevey.
- M. E. Becker, peintre, Lausanne.
- M. Ch. Serex, La Tour-de-Peilz.
- M. Ernest Aubert, Le Solliat, Vallée de Joux.
- M. Frs Aubry, Sommentier (Fribourg).
- M. Louis Jaccard, Lausanne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 28 février 1958, une « grille » conforme à la grille originale, à l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.